Nations Unies E/2007/11

Conseil économique et social

Distr. générale
12 février 2007

Original : français

Session de fond de 2007
Genève, 2-27 juillet 2007
Point 14 e) de l'ordre du jour provisoire*
Questions sociales et questions relatives aux droits de l'homme :
Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés

Lettre datée du 8 janvier 2007, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Luxembourg

J'ai l'honneur de vous informer que le Gouvernement du Luxembourg souhaite devenir membre du Comité exécutif du Programme du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés.

État fondateur de l'Organisation des Nations Unies, le Luxembourg a toujours été très attaché aux buts du Programme du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés. Il n'a cessé, depuis plusieurs années, de renforcer ses relations avec le Haut-Commissaire pour les réfugiés. Il a, en particulier, augmenté ses contributions pour la réalisation de ses programmes et de ses projets, y compris par la signature, chaque année, d'un *memorandum of understanding*. Il est disposé à coopérer pleinement avec tous les membres du Comité exécutif en vue de trouver des réponses constructives aux différents défis qui se posent au Haut-Commissariat pour les réfugiés.

Compte tenu de ce qui précède, le Gouvernement du Luxembourg espère que le Conseil économique et social considérera de manière favorable cette demande du Luxembourg et qu'il recommandera à l'Assemblée générale d'augmenter le nombre des membres du Comité exécutif.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) Jean-Marc **Hoscheit**

* E/2007/100.

07-24320 (F) 200207 230207